

30 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Université Ouverte et à l'ESN Besançon (Association des Etudiants Internationaux)

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur : Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

I - Université Ouverte

L'Université Ouverte a pour mission d'ouvrir à un large public le potentiel de connaissances de l'Université. Elle s'adresse à toute personne, sans considération d'âge ou de diplôme et ne vise qu'à une formation culturelle désintéressée.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires, sous la responsabilité de l'Université de Franche-Comté, garante du niveau et de la rigueur scientifique des activités proposées.

L'offre de cours diversifiée et les divers cycles d'enseignement et de conférences proposées permettent de satisfaire la curiosité d'auditeurs bisontins (1 482 en 2010/2011).

Il est proposé de verser une subvention de 15 500 € à l'Université de Franche-Comté à ce titre.

II - ESN Besançon, l'Association des étudiants internationaux de Besançon - Plateforme nationale d'ESN France

Le réseau Erasmus Student Network international a pour but de proposer des services aux étudiants en mobilité à l'étranger, au travers des associations locales qui le composent. Fort de plus de 300 associations locales, appelées sections, le réseau s'établit dans les pays de l'Union Européenne, voire au-delà. Ces sections sont animées chaque année par plus de 10 000 membres actifs, proposant des services à plus de 150 000 étudiants en mobilité.

Les membres actifs d'ESN des sections locales se retrouvent chaque année lors de plusieurs événements : l'Assemblée Générale annuelle comme par exemple l'AGM 2008 qui a eu lieu à Besançon et les plateformes nationales.

La section locale bisontine, ESN Besançon est la section organisatrice de la plateforme nationale d'automne qui a eu lieu à Besançon, du 21 au 23 octobre 2011. Plus de vingt associations, dont l'objet est l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux durant leur séjour en France, étaient représentés par soixante délégués ainsi que leurs homologues suisses, avec au programme une série de formations, d'ateliers sur la mobilité internationale, une découverte de la ville et des pratiques culturelles locales.

Cet événement permet aux membres de se rencontrer, échanger leur savoir-faire et faire connaître Besançon comme destination d'échanges universitaires dynamique et accueillante.

Il est proposé de verser une subvention de 800 € à ESN Besançon, Association des étudiants internationaux, au titre de l'organisation de cette rencontre nationale.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de deux subventions :

- 15 500 € à l'Université de Franche-Comté au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte. En cas d'accord sur cette proposition, la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400

- 800 € à l'Association ESN Besançon, Association des étudiants internationaux, organisatrice des rencontres nationales du 21 au 23 octobre 2011. En cas d'accord, sur cette proposition, la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/6574 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.